



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

| | |
|-------------|----|
| En exercice | 15 |
| Présents | 15 |
| Votants | 15 |

L'an DEUX MILLE VINGT SIX,

Le 19 mai,

Le Conseil municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en Salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Madame la Maire, Sophie KERNEN.

N° 2026/21

Date de la convocation municipale : 13 mai 2026

OBJET :

Approbation du bail de chasse avec L'amicale des Chasseurs d'AURONS.

Présent(e)s :

Mmes Laetitia BAUDOT - Magali BERGUES - Emilie FRUTOSO-BERTERO - Yana GONDOVA - Sophie KERNEN - Manon MEYER - Aurore PIETTE - Caroline ROLLIN

MM. Marc BELLUAU - Daniel BOCCA - Dominique BONELLI - Sylvain GONDROY - Ugo MUCCIO - Roger OUIILLASTRE - Stéphane ROLLIN.

Considérant que sur le territoire d'AURONS, deux associations de chasse sont présentes : la Diane Auronaise et une chasse privée appartenant au Verger des Alpilles ;

Considérant qu'il n'y a pas de garde assermenté sur le territoire de la commune ;

Considérant qu'il convient d'approuver le bail de chasse avec l'Association « l'Amicale des Chasseurs d'AURONS » cité en objet, pour une durée de trois ans à compter de sa date de signature ;

Considérant que le présent bail est consenti moyennant un loyer annuel de 350 (trois cent cinquante) euros (€) ;

Considérant le bien fondé d'un tel partenariat ;

L'objectif du présent bail est de :

- Rendre l'activité « cynégétique » à une association de chasseurs auronais
- Maitriser les populations de sangliers par l'organisation de battues
- Permettre une surveillance et une répression du braconnage

Le Conseil Municipal de la commune d'AURONS, à la majorité des membres présents ou représentés :

- à 11 voix pour : Mmes Laetitia BAUDOT - Magali BERGUES - Sophie KERNEN - Manon MEYER - Aurore PIETTE - Caroline ROLLIN - MM. Marc BELLUAU - Daniel BOCCA - Sylvain GONDROY - Ugo MUCCIO - Roger OUIILLASTRE - Stéphane ROLLIN
 - à 3 contre : Mmes Emilie FRUTOSO-BERTERO - Yana GONDOVA - M. Dominique BONELLI
 - et 1 abstention : Mme Manon MEYER
- **APPROUVE** le bail de chasse communal avec l'Association « l'Amicale des Chasseurs d'AURONS »
- **AUTORISE** Madame la Maire d'AURONS à signer ledit bail et tous les documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire de Séance



M. Marc BELLUAU

La Maire d'AURONS



Mme Sophie KERNEN

- *Le maire d'Aurons certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'état et de sa publication.*